

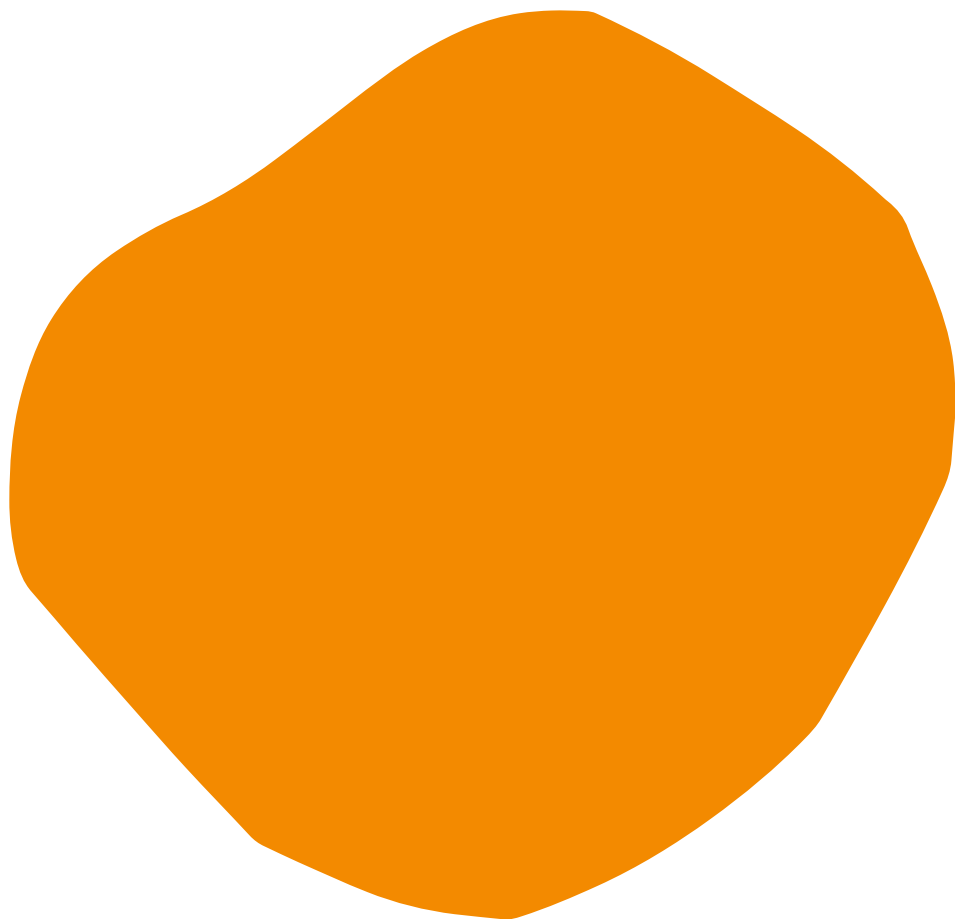


Rencontre nationale de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants

Rencontre
nationale
de l'éveil
artistique
& culturel
des jeunes
enfants

8.12.17

#eveilculturel



Éditorial de la ministre des Solidarités et de la Santé



La Rencontre nationale de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants a un objectif précis : réaffirmer que l'art, la culture et les échanges interculturels aident l'enfant à construire sa place dans un monde qu'il découvre. Cette ambition compte parmi les dix grands principes posés par la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, élaborée par le ministère chargé des familles et de l'enfance à l'invitation de Sylviane Giampino, psychologue pour enfants et psychanalyste, auteure du rapport *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels. le.s.* Ce texte cadre établit un socle de valeurs communes à tous les professionnels de la petite enfance et constitue une référence pour les acteurs du secteur.

Pour ancrer ce principe dans les pratiques, le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture ont décidé d'associer leurs efforts, par la mise en œuvre conjointe du Protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, signé le 20 mars 2017 et qui fait de l'épanouissement de l'enfant une priorité commune.

Les 1,3 millions de solutions d'accueil, en contexte individuel comme collectif, participent activement au développement complet des jeunes enfants, tant physique, cognitif et social qu'affectif et émotionnel. En outre, l'offre d'accueil constitue à la fois un enjeu de conciliation vie familiale-vie professionnelle, d'égalité entre les femmes et les hommes et d'égalité des chances entre tous les enfants et tous les parents ; il s'agit d'un investissement social primordial.

L'art et la culture sont des leviers essentiels pour que les modes d'accueil demeurent des espaces d'ouverture au monde, et que les liens entre les familles et les professionnels se tissent toujours plus étroitement autour de projets partagés. C'est pour cela qu'une intégration accrue de l'éveil artistique et culturel des tout-petits dans la formation initiale et continue des personnels de la petite enfance est bienvenue.

Cette journée entend être l'illustration de ce que le renforcement du dialogue entre monde de l'enfance et monde de la culture est une des clés de l'amélioration toujours nécessaire de la qualité de l'accueil que nous réservons à nos enfants. Elle a été pensée pour que les deux secteurs s'inspirent mutuellement, et fassent vivre le protocole à leur échelle. Pour ce faire, les participants pourront se saisir des outils mis à leur disposition, tels que le guide *Éveil artistique et culturel, Initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires*, qui présente une sélection d'expériences exemplaires menées dans l'ensemble de la France.

Je remercie le ministère de la Culture de nous avoir fait part de son expertise sur ces questions fondamentales, ainsi que les acteurs du secteur de la petite enfance de s'être mobilisés pour témoigner de leur savoir-faire dans l'élaboration de projets forts, porteurs de sens au quotidien.

Je souhaite à chacun d'entre vous une belle journée d'échanges et de rencontres, au service de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants.

La ministre des Solidarités et de la Santé,
Agnès Buzyn

Éditorial de la ministre de la Culture

L'accès aux arts et à la culture n'est le privilège d'aucun âge : c'est un droit fondamental pour tous, dès la petite enfance. Notre responsabilité vis-à-vis des plus jeunes est particulière. Parce que la vie culturelle et artistique est un levier d'émancipation décisif, une voie d'expression et d'épanouissement, un vecteur de confiance fondamentale pour ceux qui grandissent. Et parce que c'est en agissant dès le plus jeune âge que nous pourrons combattre les barrières et les déterminismes qui freinent aujourd'hui l'accès à la culture de nombreux citoyens.

Le ministère de la Culture est engagé avec force aux côtés du ministère des Solidarités et de la Santé pour changer la donne, et faire de l'éveil artistique et culturel une réalité pour tous les enfants. Nous renforcerons dès l'an prochain les moyens dédiés au soutien des actions entreprises en la matière. Et nous travaillons aussi, en lien avec les différents ministères concernés, à développer la formation à l'éveil artistique et culturel des « passeurs » – qu'ils soient artistes, bibliothécaires, médiateurs, enseignants, professionnels de l'éducation, professionnels de la jeunesse et acteurs des mouvements des familles et des solidarités.

Pour aller plus loin, nous aurons besoin de l'engagement de tous. Les collectivités territoriales et les structures culturelles sont déjà nombreuses à s'engager. La publication partagée aujourd'hui, *Éveil artistique et culturel, Initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires*, en témoigne. Les musées, les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), les centres d'arts ouvrent leurs portes aux professionnels de la petite enfance pour construire des projets ou exposer des œuvres dans les structures d'accueil. Les professionnels de la musique et du spectacle vivant s'infiltrent dans le quotidien des enfants à travers des projets de résidences d'artistes dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Les bibliothèques et les médiathèques conduisent aussi des actions volontaristes à destination des jeunes publics et garantissent une offre culturelle de proximité.

Cette Rencontre nationale de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants marquera, je le souhaite, le début de nouvelles collaborations entre les différents acteurs.

Nous sommes nombreux – ministères, professionnels, élus – à partager une même ambition. Avançons ensemble.

La ministre de la Culture,
Françoise Nyssen

Programme de la rencontre

8h30

Accueil des participants

9h15

Mot d'accueil de M. Didier Fusillier, président de l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette

9h30

Discours inauguraux

10h00 → p.5

 **Table Ronde n°1**


La place de l'éveil artistique & culturel dans le développement du jeune enfant

→ M^{me} Sylviane Giampino, psychologue pour enfants, psychanalyste ;

→ M. Pierre Moisset, sociologue et consultant ;

→ M. Laurent Dupont, metteur en scène et comédien.

11h15 → p.6

 **Table ronde n°2**

L'éveil artistique & culturel : un enjeu partagé

→ M. David Blin, chef du bureau des familles et de la parentalité, Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), ministère des Solidarités et de la Santé ;

→ M^{me} Elisabeth Laithier, présidente du groupe d'élus Petite Enfance de l'association des maires de France (AMF) ;

→ M. Laurent Ortalda, responsable du pôle petite enfance, Département Enfance et parentalité, Direction des Politiques Familiale et Sociale, Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;

→ M. Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie et président de l'association nationale des Drac de France.


12h30

Déjeuner libre

12h45 et 13h30

Départs proposés pour la visite de Little Villette

14h00 → p.7

 **Table ronde n°3**

Des actions à construire en partenariat


→ Rencontres musicales enfants-parents, intercommunalité du Perche, M^{me} Marie-Anne Pichard, vice-présidente de la communauté de communes du Perche, M. Thierry Bouthier, coordinateur Enfance et M^{me} Marie-Sophie Denis Richard, artiste ;

→ L'enfant et l'art, Association Sources d'éveil, M^{me} Valérie Giugno, assistante maternelle, présidente de l'association affiliée à l'ANAMAAF ;

→ Service Petite enfance de la Ville de Tours, M^{me} Maryse Branjonneau, coordinatrice « éveil culturel » ;

→ Caisse d'allocations familiales de la Réunion, M. Hamid Azouz, chargé de mission action sociale.

15h30 → p.8

 **Table ronde n°4**

Des relations enrichies entre enfants, familles et professionnels

→ Nos forêts intérieures, crèche « Un air de famille » de la Fondation Auteuil, M^{me} Lucie Dubord, directrice adjointe de la crèche et M^{me} Céline Schnepf, comédienne ;

→ Lis avec moi – La Sauvegarde du Nord, M^{me} Isabelle Sagnet, directrice ;

→ Café des parents, association Tabomosons, M. David Panloup, référent enfance/famille au centre social du quartier Villejean de la ville de Rennes ;

→ Chemins de culture, intercommunalité de Gironde, M^{me} Célia Sanchez, responsable du service culture et jeunesse de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde et M^{me} Juliette Fabre, musicienne.

17h00

Conclusion

17h30

Départ proposé pour la visite de Little Villette

Table Ronde n°1

La place de l'éveil artistique & culturel dans le développement du jeune enfant

Les propositions des artistes et les actions culturelles participent pleinement au déploiement des multiples potentiels de l'enfant en pleine découverte du monde. Le langage protéiforme de l'art a cette faculté de pouvoir stimuler tous les sens de l'enfant. De cette manière, il s'associe aux différents facteurs de développement des jeunes enfants et agit à tous les niveaux : physique, affectif, cognitif, émotionnel et social.

Si la démarche artistique est adaptée aux plus jeunes, elle touche plus largement son environnement. Par leurs différents modes d'expression, les artistes invitent les parents et les professionnels à partager un moment d'émerveillement avec l'enfant qui favorise la création de liens, tant entre parents ou professionnels et enfants, qu'entre parents et professionnels. Par le prisme de leur profession et de leur expérience, les trois intervenants exposeront leur point de vue, et partageront leur vision des enjeux de la rencontre entre le monde de la petite enfance et le monde des arts et de la culture.

M^{me} Sylviane Giampino, psychologue pour enfants, psychanalyste

Sylviane Giampino est présidente du conseil de l'enfance et de l'adolescence du Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Elle est l'auteure du rapport *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnel.le.s*. Après une présentation de l'état actuel des connaissances sur les besoins fondamentaux des jeunes enfants, M^{me} Giampino expliquera comment, puisque « *tout est langage, corps, jeu, expérience* », la rencontre artistique contribue à l'expression des potentialités déjà présentes chez le jeune enfant, armé de sa polysensorialité et de sa vitalité découvreuse.

M. Pierre Moisset, sociologue et consultant

Pierre Moisset est spécialisé dans les politiques d'accueil de la petite enfance, de la jeunesse et de l'enfance en danger ; il est intervenant et formateur auprès des collectivités territoriales et du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). M. Moisset nous interpellera d'abord sur la nécessaire adaptation de l'offre artistique et culturelle aux enjeux du territoire et des publics. Il replacera ensuite cette question dans la perspective de l'évolution des métiers et des objectifs de l'accueil du jeune enfant. Il s'intéressera enfin à l'apport des activités artistiques et culturelles à la co-éducation, *via* des échanges parents-professionnels basés sur l'observation du monde de l'enfant.

M. Laurent Dupont, metteur en scène et comédien

Formé à la danse et la voix, Laurent Dupont cofonde, en 1980, le TAM Teatromusica. Il devient en 2014 directeur de la compagnie Acta, avec qui il continue son travail à destination des jeunes enfants. En prise directe avec le très jeune public depuis de longues années, Laurent Dupont nous fera part de son expérience artistique auprès d'un public aux besoins tout particuliers. Il nous livrera la manière dont a évolué son processus de création au contact des jeunes enfants et comment ce travail a influencé son positionnement d'artiste.

Table Ronde n°2

L'éveil artistique & culturel : un enjeu partagé

La question de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants intéresse de nombreux acteurs, qu'ils soient publics ou privés, du champ de la culture comme du secteur de la petite enfance ; elle se situe ainsi au croisement de certaines de leurs préoccupations majeures : garantir une qualité d'accueil propice au développement et au bien-être des enfants. L'éveil artistique & culturel des jeunes enfants est une étape primordiale dans le parcours d'éducation artistique et culturelle proposé aux enfants tout en y associant leur famille.

Dans le contexte de ce paysage complexe, les intervenants tenteront de répondre aux questions qui se posent sur le terrain aux professionnels concernés par la mise en œuvre du protocole du 20 mars 2017 : comment s'articulent les actions des acteurs impliqués, tant au niveau national que local ? Comment construire une offre culturelle et artistique en adéquation avec les publics ? Quels sont les enjeux partagés entre ces deux secteurs ? Quels sont les outils à mettre en place pour que le partenariat fonctionne ?

M. David Blin, chef du bureau des familles et de la parentalité, Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), ministère des Solidarités et de la Santé

Après avoir rappelé l'organisation du secteur de la petite enfance, David Blin s'attachera à présenter la politique d'accueil du jeune enfant, en insistant sur les orientations susceptibles de soutenir la mise en œuvre du protocole du 20 mars 2017.

M^{me} Elisabeth Laithier, présidente du groupe d'élus Petite Enfance de l'association des maires de France (AMF)

L'accueil de la petite enfance est une compétence facultative des communes et intercommunalités qui s'en emparent très largement. Gestionnaires de près de 60 % des 12 000 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les élus du bloc communal sont particulièrement attachés à la qualité et à la sécurité de l'accueil dans les structures dont ils ont la responsabilité. En tant qu'adjointe au maire de Nancy, M^{me} Laithier partagera l'engagement de la ville de Nancy dans l'éveil musical proposé aux tout-petits.

M. Laurent Ortalda, responsable du pôle petite enfance, Département Enfance et parentalité, Direction des Politiques Familiale et Sociale, Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Après avoir rappelé succinctement les objectifs et modalités d'intervention de la branche Famille sur le secteur de la petite enfance ainsi que le bilan de réalisation de la Convention d'objectifs et de gestion entre la CNAF et l'Etat qui s'achève en 2017, Laurent Ortalda précisera les modalités de soutien de la branche Famille en direction de projets d'éveil artistique et culturel au sein des divers modes d'accueil existants.

M. Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie et Président de l'association des Drac de France.

Après avoir explicité l'engagement du ministère de la Culture dans les territoires grâce aux directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, Laurent Roturier présentera la prise en compte du secteur de la petite enfance en région Occitanie. Il prendra pour exemple plus particulièrement l'implication du département du Lot dans le dispositif national « Premières pages » qui est venue renforcer une action déjà en germe dans le domaine de la lecture et au-delà : l'opération « Une artothèque à hauteur de regards ».

Table Ronde n°3

Des actions à construire en partenariat

Qu'il soit issu d'une association d'assistantes maternelles, d'une compagnie de théâtre, ou d'une intercommunalité, chaque porteur de projet a su s'entourer de partenaires motivés pour faire vivre un projet commun au service de l'émerveillement des tout-petits.

Cette table ronde se propose de réunir des porteurs de projet dont chaque construction partenariale est originale; ces différentes configurations s'adaptent aux spécificités de leur territoire et des publics accueillis pour aboutir à l'élaboration de projets structurés dont la réussite s'inscrit dans le temps. Les intervenants s'attacheront à décrire comment, d'une envie naissante, leurs projets ont pu voir le jour en s'appuyant sur une dynamique partenariale efficace, tant du point de vue de l'accompagnement financier que de l'articulation entre des acteurs de différents niveaux et types de responsabilité. Ils mettront l'accent sur les leviers de réussite et les défis à relever.

M^{me} Marie-Anne Pichard, vice-présidente de la communauté de communes du Perche, M. Thierry Bouthier, coordinateur Enfance et M^{me} Marie-Sophie Denis Richard, artiste

→ Rencontres musicales enfants-parents, intercommunalité du Perche

La communauté de communes du Perche s'attache à promouvoir le développement de ce territoire rural à travers l'éveil musical et culturel des tout-petits, en partenariat avec le Théâtre Buissonnier, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) « La Luciole » et l'association d'Assistantes Maternelles « La Farandole ».

M^{me} Valérie Giugno, assistante maternelle et présidente de l'association Sources d'éveil affiliée à l'ANAMAAF

→ L'enfant et l'art, partenariat avec le Musée Picasso d'Antibes

L'association « Sources d'éveil » a mis en place un projet éducatif porté par les assistantes maternelles qui se sont réunies autour d'un projet éducatif « l'Enfant et l'Art ». À partir de l'âge de 2 ans, les tout-petits sont accueillis au musée Picasso d'Antibes par une médiatrice culturelle et accompagnés de leur assistante maternelle. À la découverte des œuvres, les enfants participent à des ateliers de création auxquels sont invités les parents.

M^{me} Maryse Branjonneau, coordinatrice « éveil culturel »

→ Service Petite enfance de la Ville de Tours

Depuis 12 ans, la Ville de Tours consacre un poste d'éducatrice de jeunes enfants (EJE) à temps plein dédié à l'éveil culturel et artistique des tout-petits au sein de son service de la Petite enfance, ainsi qu'un poste de musicienne intervenante. En outre, elle subventionne l'action artistique et culturelle de nombreuses structures et associations culturelles partenaires.

M. Hamid Azouz, chargé de mission Action sociale

→ Caisse d'allocations familiales de la Réunion

La 1^{re} semaine de la petite enfance se déroule du 18 au 25 novembre sur l'ensemble de l'île de la Réunion. Pilotée par la CAF, elle a pour thème: « Art, culture et petite enfance » et associe de nombreux partenaires (État, DAC OI, Région, Département, Pôle emploi). 106 établissements d'accueil mettent en place des activités autour du thème pendant la semaine et 68 professionnels de la petite enfance ainsi que 4 artistes y sont formés. Cette initiative tente de répondre à la question suivante: comment développer, sur un territoire spécifique, des actions où il faut valoriser et prendre en compte à la fois la culture locale et celle amenée de l'extérieur?



Table Ronde n°4

Des relations enrichies entre enfants, familles et professionnels

Les actions culturelles et artistiques, quand elles ont lieu dans les modes d'accueil de la petite enfance, agissent à plusieurs niveaux : outre, la relation complice qui s'installe entre l'enfant et l'artiste, ou le contact sensible entre l'enfant et l'œuvre d'art, ces rencontres créent des temps privilégiés entre les enfants, les parents, et les professionnels.

Parce qu'il fournit ainsi un autre support au tissage de la relation entre les professionnels et les familles, l'éveil artistique et culturel contribue à faire du mode d'accueil un espace de convivialité et d'ouverture aux autres et au monde, éléments déterminants de l'épanouissement du jeune enfant. De même, les relations de proximité suscitées par les formes de création pour le très jeune public, invitent constamment l'artiste à enrichir sa production à la suite de ses rencontres avec les jeunes enfants et leurs accompagnants.

Les intervenants de cette table ronde nous feront part des observations qu'ils ont pu faire quant à l'effet de ces projets, tant sur les adultes que sur les plus jeunes. Il sera notamment question de l'impact d'une intervention artistique de qualité et de la pertinence de projets construits en fonction des spécificités du public accueilli.

M^{me} Lucie Dubord, directrice adjointe de la crèche « Un air de famille » et M^{me} Céline Schnepf comédienne.

→ Nos forêts intérieures, projet en partenariat avec le Théâtre du Merlan (13)

Depuis 2015, cette crèche axe son projet pédagogique autour de la culture en tant que vecteur du lien social avec les familles. Le projet mené avec le Théâtre du Merlan, « Nos forêts intérieures » sera développé par Céline Schnepf. Ateliers d'écriture, spectacles et résidences d'artistes complètent cette démarche créative.

M^{me} Isabelle Sagnet, directrice de « Lis avec moi »

→ Lis avec moi – La Sauvegarde du Nord

Ce projet vise à proposer des temps de lecture aux familles accueillies au Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). L'éveil des enfants aux livres, aux histoires et à la culture participe à la lutte contre le repli sur soi de ces familles, en souffrance par rapport à leurs situations d'exil, et contribue à renouer le lien parents-enfants.

M. David Panloup, référent enfance/famille au centre social du quartier Villejean à Rennes

→ Café des parents, association Tabomomons

En association avec le dispositif du club parent de la CAF 35, les jeunes enfants et leurs parents sont invités à participer à des ateliers d'éveil musical. Depuis 2012, près de 80 familles ont participé à ces activités et 2 « spectacles/interventions parents-enfants » ont été réalisés.

M^{me} Célia Sanchez, responsable du service culture et jeunesse de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde et M^{me} Juliette Fabre, musicienne.

→ Chemins de culture, Plan départemental d'éducation artistique et culturelle en Gironde

Parcours départemental d'éducation artistique et culturelle *Chemins de culture, Au fil de l'eau* rassemble plusieurs compagnies et des lieux d'accueil pour de multiples formes d'intervention. Deux communautés de communes se sont réunies dans le cadre d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CoTEAC) pour dynamiser l'offre dans les différents territoires situés le long de la Garonne. L'expression corporelle est au menu de ce parcours artistique qui invite plusieurs compagnies à interagir avec les tout-petits et leurs facultés motrices.

Charte nationale pour l'accueil du jeune 23 mars 2017 enfant

Dix grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Protocole d'accord pour l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants

20 mars 2017

← signé par Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, et Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

Préambule

La ministre de la Culture et de la Communication et la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes réaffirment par le présent protocole d'accord l'intérêt d'une politique commune visant à favoriser l'éveil culturel & artistique des jeunes enfants.

Les études scientifiques et les initiatives mises en œuvre dans les territoires attestent que la sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. L'éveil culturel et artistique dès la petite enfance permet de dépasser le repli sur soi et de s'ouvrir à une pluralité d'autres cultures. Autour de l'enfant, il peut faciliter les échanges non verbaux entre parents et professionnels de la petite enfance de différentes cultures et parfois de langues différentes. Le rapport au symbolique et à l'expérience sensible, l'éveil à la créativité, la découverte de la culture comme espace d'échanges avec autrui, de connaissance de soi et du monde, comme mode d'expression et vecteur de lien social, constituent des enjeux essentiels pour l'avenir de notre société.

La nécessité de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants fait aujourd'hui consensus. De plus en plus d'artistes désirent créer à l'adresse des plus jeunes. Les établissements d'accueil du jeune enfant, les centres de consultation de la protection maternelle et infantile, les petites sections de maternelles comportent naturellement des espaces dédiés aux livres, développent des actions autour de la musique et du chant, de la danse, des arts plastiques, du cinéma ou du conte. De nombreux établissements culturels intègrent la petite enfance et les familles dans leur politique des publics, en offrant des propositions artistiques de plus en plus qualitatives. Certains de ces lieux ou festivals se spécialisent dans la création à destination du jeune public, renouvelant en permanence l'approche de la médiation au bénéfice des tout-petits.

Il reste cependant à mettre en cohérence les initiatives existantes, à développer les partenariats entre les structures culturelles et les modes d'accueil du jeune enfant, et à former les professionnels des deux champs à ces actions spécifiques.

Aussi, dans la continuité du protocole Culture-Enfance signé en 1989, les deux ministères signataires du présent protocole s'engagent à :

→ développer un volet « éveil culturel & artistique » dans la politique d'accueil du jeune enfant du ministère en charge de la petite enfance ;

→ développer un volet « petite enfance » dans la politique d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture et de la Communication ;

→ soutenir l'intégration de l'éveil artistique et culturel dans la formation initiale et continue des personnels qui travaillent auprès des jeunes enfants, et celle des artistes et professionnels de la culture (directeurs de structures, bibliothécaires, médiateurs, etc.) ;

→ accompagner les initiatives exemplaires et innovantes en direction des jeunes enfants conduites par les artistes et les acteurs institutionnels et associatifs, notamment la création et la diffusion destinée au très jeune public.

I. L'éveil culturel & artistique du jeune enfant, une priorité partagée

L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, son imaginaire, son expression personnelle et son rapport au monde. La rencontre avec le patrimoine culturel, avec le langage, avec la création contemporaine et l'expérience artistique, contribue au développement de l'identité et de l'autonomie de l'enfant.

Le présent protocole s'inscrit aussi dans une démarche globale du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes visant à faire des droits et besoins du jeune enfant l'élément central autour duquel les politiques de l'enfance sont construites. En témoignent les travaux menés de bien entre 2015 et 2017 :

→ La mission Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels, conduite par Sylviane Giampino⁴ a permis, au terme d'un débat scientifique et technique, de dégager les grands principes qui doivent guider l'accueil des enfants de moins de trois ans et la formation des professionnels de la petite enfance. La socialisation du jeune enfant – en particulier son ouverture au monde par l'art et la culture – a été reconnue par la mission comme l'une des cinq dimensions primordiales pour le développement et l'épanouissement des enfants avant trois ans ;

→ *Le Plan d'action pour la Petite enfance*, présenté le 15 novembre 2016, comporte 16 axes, dont l'un est consacré au soutien aux initiatives culturelles et artistiques dans les modes d'accueil du jeune enfant ;

→ *Le Texte-cadre national pour l'accueil du jeune enfant énonce que « l'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre », que « les modes d'accueil doivent s'ouvrir à la présence d'artistes (...) aussi bien dans l'organisation de l'accueil au quotidien que lors de moments*

exceptionnels ou festifs », et que « les approches culturelles et artistiques, la recherche d'un cadre esthétique, doivent être intégrées à la formation des professionnels ».

Le présent protocole s'inscrit également parmi les priorités du ministère de la Culture et de la Communication, en ce qu'il concourt à garantir à chacun l'accès à la culture et aux expériences sensibles dès le plus jeune âge, sans distinction d'origine sociale ou géographique.

En témoignent les travaux suivants :

→ La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 relative au parcours d'éducation artistique et culturelle préconise *« la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle [qui] a pour ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et la culture ».*

Elle insiste sur la prise en compte cohérente des différents temps de vie du jeune dans une logique de continuum : *« la mise en œuvre [de ce parcours] résulte de la concertation entre les différents acteurs d'un territoire afin de construire une offre éducative cohérente à destination des jeunes, qui aille au-delà de la simple juxtaposition d'actions, dans tous les domaines des arts et de la culture » ;*

→ Le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle, instance consultative sur la politique interministérielle d'éducation artistique et culturelle, co-présidée par les ministères en charge de la culture et de l'éducation nationale, et au sein duquel siègent plusieurs ministères dont celui en charge de la petite enfance, ainsi que les associations d'élus, intègre dans ses réflexions tous les enfants dès le plus jeune âge. L'instance a été renforcée dans ses missions en 2017 ;

→ Le rapport « Les territoires de l'éducation artistique et culturelle » de la députée Sandrine Doucet, remis au Premier ministre le 25 janvier 2017, met l'accent sur la formation initiale et continue des acteurs de l'éducation artistique et culturelle selon une approche croisée, multi-catégorielle, multi-professionnelle, et préconise une meilleure prise en compte des familles dans la gouvernance locale de l'éducation artistique et culturelle ;

→ Le rapport d'évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle, publié en mars 2017, préconise la prise en compte de la petite enfance et des actions de soutien à la parentalité dans la politique d'éducation artistique et culturelle, notamment dans les territoires prioritaires.

⁴ Sylviane Giampino est psychologue pour enfants, psychanalyste, et préside le Conseil Enfance et adolescence du Haut-Conseil de la Famille, de l'enfance et de l'âge. Son rapport de mission a été remis à la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes le 9 mai 2016. Il est téléchargeable sur le site de la Documentation française.

II. Soutien au développement d'actions exemplaires dans les lieux d'accueil du jeune enfant et dans les structures culturelles et socioculturelles

Les signataires réaffirment la nécessité d'intégrer les actions d'éveil artistique et culturel aux projets des modes d'accueil collectifs² et individuels³, et d'impliquer les familles dans leur élaboration comme dans leur mise en œuvre. Par ailleurs, certains lieux culturels ont intégré la petite enfance dans leur projet d'établissement, leur politique des publics et leur politique de programmation, en particulier par des spectacles destinés aux familles et/ou au très jeune public. Les signataires incitent les structures culturelles et socio-culturelles à développer ces actions, en faisant notamment appel aux artistes et professionnels du réseau jeune et très jeune public.

Dans la même volonté de promouvoir l'éveil culturel et artistique du jeune enfant, les deux ministères soutiendront ou participeront en commun à toute initiative dont l'objet est de sensibiliser à cet objectif les différents partenaires de la communauté éducative, au premier rang desquels les familles. En effet, l'environnement familial étant le premier prescripteur en matière culturelle, il importe de développer des projets inscrivant la parentalité dans les dispositifs d'accès à la culture, en particulier pour les familles en situation de vulnérabilité.

Parce que ces actions contribuent à faire des lieux d'accueil de jeunes enfants des espaces de rencontre ouverts sur le quartier, elles renforcent les liens de voisinage et de solidarité entre les habitants et jouent un rôle important dans la dynamique territoriale. La conception et la mise en œuvre de ces actions doivent s'appuyer sur une coopération volontariste entre l'ensemble des acteurs concernés sur un même territoire, notamment :

- les lieux et modes d'accueil du jeune enfant ;
- les équipements culturels – en particulier les lieux de proximité tels que les bibliothèques, les musées et salles de spectacles – et les équipes artistiques ;
- les associations ressources reconnues en raison des compétences qui sont les leurs dans le domaine de l'éveil culturel et artistique du jeune enfant, notamment les associations culturelles, socioculturelles, familiales, éducatives, et les réseaux de solidarité ;


- et les partenaires publics, parmi lesquels :
 - la Direction aux affaires culturelles (DAC) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ;
 - les administrations et institutions faisant parties du comité départemental des services aux familles : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), Caisse d'allocations familiales (CAF), Caisse de Mutualité sociale agricole (CMSA) ;
 - les collectivités territoriales, en particulier les communes et intercommunalités et leurs services en charge de la culture et de la petite enfance.

Les signataires s'engagent à :

- mobiliser leurs réseaux déconcentrés et leurs partenaires nationaux en vue d'élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil artistique et culturel au bénéfice des jeunes enfants. A ce titre, une attention particulière sera portée aux projets qui :
 - renforcent la création et la diffusion destinées aux très jeunes enfants ;
 - permettent d'initier un parcours d'éducation artistique et culturelle pour le jeune enfant ;
 - s'attachent à lutter contre toutes les formes d'exclusion ;
 - prévoient d'intégrer un volet relatif à la formation des professionnels de la petite enfance et de la culture ;
 - s'inscrivent dans des démarches de coopération préexistantes, par exemple les schémas départementaux des services aux familles.
- soutenir ou participer en commun à toute initiative ayant pour objet de sensibiliser les différents acteurs, dont les familles, à l'opportunité et aux modalités de mise en œuvre des actions d'éveil artistique et culturel au bénéfice des jeunes enfants. À ce titre, les signataires conviennent d'organiser un temps d'échange et de travail permettant aux professionnels de la culture et de la petite enfance de recenser, recueillir et analyser les meilleures pratiques et expériences et d'en tirer des préconisations en vue de leur large diffusion, en s'appuyant notamment sur les pôles ressources de l'éducation artistique et culturelle (PREAC).

² Crèche collective, crèche parentale, micro-crèche, halte-garderie, multi-accueil, lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), etc.

³ Assistants maternels (à leur domicile ou en Maison d'assistants maternels), relais d'assistants maternelles, garde individuelle ou partagée au domicile des parents, etc.



III. Soutien à l'intégration de l'éveil artistique & culturel dans la formation initiale et continue des personnels travaillant auprès des jeunes enfants

1. Formation initiale

L'évolution en cours des diplômes de l'accueil du jeune enfant, – notamment la mise à jour des référentiels du Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, la réforme du CAP Petite enfance, et les suites des États généraux du travail social, qui impliquent la réingénierie du Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants – constitue une opportunité privilégiée pour marquer l'intérêt de l'éveil artistique et culturel dans ces formations en y intégrant la dimension artistique, y compris dans sa pratique.

Le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes s'engage à porter cette ambition dans l'ensemble des travaux de refonte des diplômes de la petite enfance auxquels il est associé.

De même, s'agissant de la culture, la Loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, constitue une opportunité pour sensibiliser les futurs artistes et professionnels de ce secteur aux enjeux de la transmission notamment en matière d'éducation artistique et culturelle, et ce dès le plus jeune âge.

2. Formation continue

Les suites données à l'accord-cadre portant engagement pour le développement de l'emploi et des compétences (EDEC) dans le domaine de la petite enfance et la conclusion prochaine d'un accord-cadre entre la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) permettront de construire une offre de formation continue en matière d'éveil artistique et culturel.

Le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes s'engage à porter cette préoccupation dans l'ensemble des travaux relatifs à la formation des professionnels de la petite enfance auxquels il est associé.

Le ministère de la Culture et de la Communication s'engage à :

- collaborer avec le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et le CNFPT dans l'objectif de développer des modules de formation continue consacrés à l'éveil culturel et artistique du jeune enfant et à sa mise en œuvre ;
- favoriser la mise en place de coopérations locales entre équipements culturels et instituts de formation continue des professionnels de la petite enfance, et plus généralement des lieux ressources pour les professionnels de la petite enfance, en particulier les relais d'assistants maternels.

Les signataires s'engagent ensemble à encourager les formations permettant la coopération entre personnels de statuts et niveaux de qualification différents : puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, assistants maternels, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, coordinateurs petite enfance, professeurs des écoles, bibliothécaires, artistes, professionnels de la culture, etc.

IV. Modalités de suivi

Les deux ministères mettent en place un comité de pilotage chargé :

- d'élaborer la mise en œuvre opérationnelle du présent protocole d'accord, soumise à l'approbation des ministres concernés ;
- de coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre de la présente convention, en s'appuyant sur des indicateurs annuels susceptibles d'évoluer.

Ce comité de pilotage :

- est composé :
 - de représentants des directions d'administration centrale concernées des ministères en charge de la culture d'une part, des familles et de l'enfance d'autre part ;
 - de deux représentants des services déconcentrés de chacun des deux ministères.
- mène ses travaux en lien avec les organisations, institutions et associations intéressées, notamment les instances consultatives telles que le Haut-Conseil de l'éducation artistique et culturelle et le Haut-Conseil des familles, de l'enfance et de l'âge ;
- se réunit au moins une fois par an (année N) pour :
 - apporter le cas échéant toute modification à la déclinaison opérationnelle du présent protocole, en fonction des évolutions du contexte institutionnel et des réflexions conduites par les deux parties ;
 - faire le bilan des actions conduites à l'année N-1 au niveau national et au niveau local, en s'appuyant sur les informations et analyses des services déconcentrés des deux ministères ;
 - définir un programme d'actions prioritaires pour l'année N+1, et en fixer les indicateurs de résultats ;
 - réorienter le cas échéant certains axes stratégiques, et définir de nouvelles priorités si nécessaire ;
 - valoriser les bonnes pratiques et celles qui répondent le mieux aux objectifs visés par le présent accord.

V. Durée du protocole

Ce protocole d'accord est valable à partir de la date de signature pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction.

Infos pratiques

culture.gouv.fr/eveilculturel
[#eveilculturel](https://twitter.com/eveilculturel)

La restitution des échanges de cette rencontre sera consultable sur les sites des ministères:
→ www.solidarites-sante.fr
→ www.culture.gouv.fr
et sur la plateforme d'Idéal Connaissances:
→ <http://communautes.idealconnaissances.com/petite-enfance/public>



Des visites de Little Villette vous sont proposées à 12h45, 13h30 et à 17h30.

Little Villette est un espace entièrement dédié aux enfants de 18 mois à 12 ans et à leurs familles pour jouer, créer, inventer, apprendre, rire et oser. Un lieu où l'on peut participer à toutes sortes d'activités et d'ateliers, dans le Pavillon Paul-Delouvrier, au LittleStudio et dans les jardins passagers.



A Auditorium Boris Vian de l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette

211 Avenue Jean Jaurès
75019 Paris

Remerciements

Le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture remercient tous les intervenants de cet événement pour leur prestation, les membres du comité de pilotage de la mise en œuvre du protocole d'accord, en particulier les têtes de réseaux du secteur de la petite enfance, l'Agence quand les livres reliait et Enfance et musique qui ont mobilisé leur réseau national, mais également les services de protection maternelle et infantile des conseils départementaux.

La grande implication des conseillers des directions régionales des affaires culturelles (DRAC), de l'équipe du bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles à la sous-direction des publics et de la diffusion de la direction générale de la création artistique (DGCA), de l'équipe du département de la politique des publics à la direction générale des patrimoines (DGPAT), de l'équipe du service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) est également saluée pour leur expertise et leur soutien dans la conception de cette journée.

Enfin, les ministères s'associent pour remercier l'association le Furet pour sa contribution, le réseau Idéal connaissances pour la captation vidéo de cette journée et, bien entendu, l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette (EPPGHV) pour son chaleureux accueil.

Design graphique:
Sophie Cure

